



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E13384

VALABLE JUSQU'AU 19/04/2027

ÉDITÉ LE

10/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1998

Forme juridique : SARL

Capital : 22 867

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC POITIERS 1998B00019

Siret : 415 146 216 00015

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5422772

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 592750S1247000/001 299776/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 592750S1247000/001 299776/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : GILBERT BEAUJANEAU

1 RESIDENCE DE LA CROIX CAMBOS
86340 NIEUIL-L'ESPOIR

Téléphone : 05 49 42 65 14

Fax : 05 49 42 47 74

Portable : 06 81 48 47 33

Site Internet :

E-mail : info@sarl-beaujaneau.fr

Responsabilité légale :

BEAUJANEAU JÉRÔME GÉRANT

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² sans surpresseur Mention RGE	09/07/2024
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	14/03/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	09/07/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	14/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	09/07/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	09/07/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.